

COSAC : Intervention "contribuer au développement"

Lundi 24 juin 2013 à 14h45

10'

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui à la 49^{ième} Conférence des Commissions des affaires européennes des Parlements nationaux de l'UE; et de débattre avec mes collègues des Parlements nationaux sur des questions d'intérêt commun.

Je remercie la Présidence irlandaise du Conseil d'avoir mis le développement - élément clé de l'action extérieure de l'UE - à l'ordre du jour de nos débats.

En septembre 2000, les Nations unies ont adopté une déclaration du Millénaire, avant de définir des objectifs concrets et assortis d'échéances à atteindre d'ici à 2015. De nombreux progrès ont été accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD). Et j'insiste sur ce point car on a tendance à ne parler que des échecs.

Toutefois, à deux ans de l'échéance, il reste encore beaucoup à faire. Partout dans le monde, des personnes souffrent toujours de la pauvreté, de la faim, d'inégalités et de l'insécurité. On estime qu'1,3 milliard de personnes vivent toujours dans la pauvreté extrême.

Le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme pour l'après-2015 a présenté le 30 mai dernier un rapport qui est le point de départ du processus de consultation des Nations Unies sur le Post-OMD.

Je voudrais souligner qu'il s'agit d'un cadre général qui dépasse les vieux antagonismes paradigmatiques "public-privé" et "nord-sud". Deux faits confirment ce constat: tout d'abord, le monde a de moins en moins besoin de l'aide publique au développement (APD) (85% des flux financiers allant des pays développés vers les pays en développement sont du secteur privé, contre seulement 15% constitués par l'APD).

Ensuite, les pays partenaires ont à jouer un rôle plus proactif, de

manière à adapter le nouveau cadre à leurs priorités nationales. Ils devront dès lors utiliser leurs budgets de manière responsable et créer un environnement propice au développement économique et à l'investissement privé.

De plus, il me paraît essentiel que les pays partenaires mettent en place des dispositifs efficaces et équitables de collecte des impôts. Le programme pour le changement de la commission européenne sur l'impact de sa politique au développement propose de renforcer ce point comme condition à l'appui budgétaire de l'UE.

Quant à l'aide publique au développement, elle n'est qu'un moyen d'appuyer les stratégies de développement car, seule la croissance, si elle est accompagnée d'une juste redistribution, permet de lutter efficacement et durablement contre la pauvreté.

Les besoins financiers pour faire face aux défis qui se posent aux pays pauvres sont considérables et bien supérieurs aux perspectives de croissance de l'aide publique au développement (APD). C'est pour cela qu'il faut combiner l'aide publique au développement (APD) avec une politique économique à moyen et à long terme visant à créer les conditions pour développer le secteur privé et faire entrer les pays en développement dans le marché mondial.

Les enjeux sont de taille : 1.000 milliards d'investissement sont attendus dans les pays en développement entre 2015 et 2030.

L'Union européenne doit s'engager pleinement dans ce débat, en adoptant une position coordonnée sur le processus de préparation de l'évènement spécial sur les OMD de septembre.

Dans le cadre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement, l'UE s'est engagée à consacrer collectivement 0,7% de son revenu National Brut à l'aide au développement d'ici 2015. Mais la crise économique et financière et les restrictions budgétaires, qui frappent l'UE ont entraîné une baisse des flux d'aide publique au développement.

Chers collègues parlementaires, il est à regretter que la plupart des Etats membres de l'UE sont loin de respecter leurs engagements internationaux à consacrer 0,7% de leur RNB d'ici à 2015. En tant que Parlementaires, nous devons dénoncer le non-respect des engagements.

Cependant, l'Europe fournit près de 55% de l'aide et constitue le

premier bailleur mondial pour un montant de 53 milliards d'euros en 2011.

Il est essentiel de ne pas laisser les crises actuelles, qui secouent l'UE, freiner les progrès accomplis jusqu'à présent. Nous devons nous appuyer sur les victoires déjà obtenues.

D'ailleurs, Bill GATES, qui est venu récemment au Parlement européen, exprimait concrètement à quel point les réalisations de l'UE ont permis de sauver des vies et d'améliorer l'existence des plus pauvres. Laissez moi vous donner un exemple. Le Paludisme est une maladie que l'on peut éradiquer. Les progrès afin de lutter contre celle-ci ont été très significatifs grâce aux contributions de l'UE. Diminuer les financements reviendrait à supprimer les avancées actuelles.

De plus, compte tenu de cette période difficile, il est d'autant plus essentiel de veiller à ce que l'aide soit dépensée efficacement et produise les meilleurs résultats possible. Le programme pour le changement de la Commission européenne va dans ce sens. Pour être pleinement efficaces, l'UE et ses Etats membres, doivent parler d'une seule voix et agir en parfaite osmose afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Concernant les perspectives financières pour la période 2014 - 2020. Les Etats membres de l'UE lors du Conseil du 8 février 2013 ont décidé d'opérer une coupe de 10% sur le montant global du budget initialement prévu par la Commission européenne. La rubrique 4 de ce budget " l'UE comme acteur global" - qui comprend notamment l'aide au développement et l'aide humanitaire -a subi une importante réduction de 16, 1% par rapport à la proposition initiale de la Commission. C'est à dire, le montant est passé de 70 milliards pour 2014 -2020 à 58,7 milliards suite à la décision des Etats membres.

Le Conseil a également accordé 26,98 milliards d'EUR au 11ème Fonds européen de développement (FED) pour 2014-2020, comparé à 30,3 milliards suggérés par la Commission européenne.

Il est essentiel que les montants globaux retenus, tant pour le 11^e FED (hors budget), que pour l'Instrument de Coopération au Développement (dans le budget de l'UE), permettent à l'Union de respecter son engagement de consacrer 0,7 % de son PIB à l'aide publique au développement d'ici 2015.

Le Parlement européen a d'ailleurs rejeté cet accord sous sa forme actuel.

Les négociations entre le Parlement, la présidence irlandaise et la Commission sont en cours et je peux vous dire que mes collègues de la Commission du développement et moi-même nous battons afin que les budgets développement et humanitaire soient à la hauteur des défis et des engagements de l'UE. Nous ne pouvons accepter une coupe supplémentaire.

Le programme pour le changement dont je vous parlais, introduit le concept de différenciation au cœur de la politique européenne de développement. Selon ce principe, l'Union concentrera à l'avenir son aide au développement sur les pays les plus pauvres. L'UE aura ainsi une approche différenciée des modalités d'aide et des partenariats pour maximiser l'impact et l'efficacité de son aide.

La fragmentation et la prolifération de l'aide sont encore répandues et ont même tendance à augmenter. Une programmation conjointe de l'aide de l'UE et des Etats membres contribuerait à réduire sa fragmentation et à accroître son impact et son efficacité. C'est un sujet essentiel mais sensible car les Etats membres ne souhaitent pas de ce système et préfèrent conserver leur totale visibilité.

Mesdames et Messieurs, l'UE est également le premier donateur d'aide humanitaire au monde. L'aide humanitaire est un impératif moral et est l'expression fondamentale de la solidarité et des valeurs de l'UE. Les catastrophes humanitaires et les besoins ne cessent d'augmenter, notamment dû au changement climatique. Les perspectives financières pour 2014 - 2020 sont également inquiétantes et font craindre un budget qui ne soit pas à la hauteur des besoins des victimes de catastrophes.

Je conclurais par élément positif. Selon l'Eurobaromètre 2012, les citoyens européens soutiennent massivement l'aide humanitaire européenne malgré la crise économique et les pressions considérables sur les finances publiques.

Je vous remercie.